

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 64 (1955)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Votre Croix-Rouge

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **« Doping » pharmaceutique et « doping » moral**

Une réaction s'impose. L'on voudrait voir les dirigeants du cyclisme de chaque pays défendre à leurs nationaux de participer à des courses où ils n'ont pas la garantie absolue qu'une surveillance et un contrôle permanents interdisent aux coureurs tout dopage et les protègent contre de pseudo « soigneurs » comme contre eux-mêmes. L'on voudrait voir des sanctions immédiates et la mise hors course agir contre tout coureur ayant usé de dopants et contre tout « soigneur » en ayant utilisé pour son équipe. L'on voudrait encore voir la grande presse prendre position carrément dans ce domaine. Mais l'on voudrait voir, d'autre part, cette même presse cesser d'exalter comme elle le fait, à coup d'épithètes ridicules, ceux qui font métier de courir. Car il s'agit ici, à côté du dopage pharmaceutique que nous dénoncions, d'un autre « dopage », que je n'ose dire « moral », tout aussi néfaste.

Ce n'est plus la santé et l'avenir d'une centaine de

jeunes sportifs seulement que ce « dopage »-là met en jeu, mais ceux de toute une génération de jeunes garçons à la tête tourneboulée par tant de louanges absurdes et de lauriers en simili, et donc le rêve unique devient d'appartenir à leur tour à cette « élite » de la pédale et du boyau. Quand on pense que les coureurs suisses rescapés du « Tour de France » de cet été se sont laissé séduire par tous les faux-semblants trop vantés du cyclisme « professionnel » et ont abandonné pour cela d'honnêtes et sûrs métiers, il n'est pas mauvais non plus de souligner que le bénéfice « financier » de leur « campagne d'été » s'élève à quelques centaines à peine de francs. Non, le « cyclisme » ainsi conçu et exalté est en voie de devenir à peu près aussi néfaste, socialement parlant, que le « cinéma » exalté à son égal et auquel rêvent autant de têtes folles. Qu'on revienne à un usage et à une pratique honnêtes du sport, qu'on revienne à un sport vrai, dans l'intérêt même de notre jeunesse et de son avenir. Et dans l'intérêt aussi, d'ailleurs, de ce sport et de ses vrais défenseurs.

# **VOTRE CROIX-ROUGE**

## **COMITE CENTRAL**

Mme F. Jordi a été nommée par le Comité central membre de la commission du personnel de la Croix-Rouge suisse.

\*

## **DANS NOS SECTIONS**

### **Prises de sang à Sierre**

*Deux cent cinquante ouvriers de la Société anonyme pour l'industrie de l'aluminium, à Chippis, ont généreusement offert de leur sang, le 8 juillet, pour le Laboratoire central de la Croix-Rouge suisse. Le docteur von Albertini, président de la Croix-Rouge suisse, avait tenu à être présent à cette magnifique démonstration de l'esprit d'entraide, il précisa pour les donneurs la valeur de leur geste et l'utilisation qui serait faite de leur sang. Les docteurs de Werra et Turini ainsi que le nouveau médecin du centre de transfusion de Sierre, le docteur Guy Audéoud, apportèrent avec les membres du Laboratoire central, les samaritains et samaritaines et la Croix-Rouge de Sierre leur concours à cette opération. Il sied de remercier de tout cœur les généreux donneurs de la grande entreprise de Chippis où, première de nos grandes industries, une prise de sang avait déjà eu lieu en 1953. Il faut signaler aussi les facilités accordées par la direction de la maison, qui garantissait le salaire de ses ouvriers pendant les heures où ils se mettaient au service de la Croix-Rouge. C'est là, de la part de tous, un bel exemple de solidarité et de prévoyance.*

*Ajoutons qu'en mai dernier la Croix-Rouge de Sierre avait été heureuse de pouvoir remettre à titre gratuit cinq flacons de plasma desséché pour les ouvriers de la fabrique d'aluminium.*

\*

## **TRANSFUSION SANGUINE**

### **Prise de sang collective à Rorschach**

Deux cent soixante-deux ouvriers et membres du personnel d'une grande fabrique saint-galloise, la « Starrfräsmaschinen S. A. » à Rorschacherberg, ont offert leur sang les 6 et 7 juillet au laboratoire central de transfusion de la Croix-Rouge suisse. Nous avons rapporté plus haut l'autre prise de sang collective qui a eu lieu, le 8 juillet, à Chippis grâce à la généreuse collaboration des ouvriers de la Société de l'aluminium.

\*

### **L'équipe des donneurs au travail**

*Au cours du mois d'août, l'équipe des donneurs de sang a effectué des prises de sang pour la fabrication de plasma auprès de 16 écoles de recrues et auprès de deux écoles pour la préparation de tests. Trois mille flacons de plasma ont pu être préparés au cours du mois.*

\*

Le Comité central a approuvé la nomination du Dr Kistler, ce dernier entrera en fonctions le 1<sup>er</sup> octobre au service de fractionnement de notre Laboratoire central.

\*

Une nouvelle commande de 10 000 insignes de donneurs de sang a été faite.

\*

Le Comité central a approuvé le crédit pour l'achat de deux centrifugeuses et d'un microthermostat destinés au Laboratoire central.

## **INFIRMIERES**

Le Comité central a nommé le docteur H. Lüdin, de Bâle, membre de la commission de soins aux malades.

### L'infirmière, une profession d'avenir...

Demandez la brochure « L'infirmière, une profession d'avenir » à notre secrétariat central, 8, Taubenstrasse à Berne, qui se fera un plaisir de vous l'envoyer gratuitement sur simple demande faite par carte postale.

Il a enregistré avec un vif regret la démission de cette commission de Mme Brem, qui y représentait depuis bien des années les écoles catholiques.

\*

*Un cours d'organisation du travail infirmier dans les établissements hospitaliers destiné aux infirmières commencera le 12 septembre à notre Ecole de perfectionnement de Zurich. Ce cours prendra fin le 8 octobre.*

\*

### A l'école valaisanne d'infirmières

Les élèves suivantes ont obtenu, cet été, le diplôme d'infirmières:

Sœur Régina Lauber, Ursuline (Brigue), Mesdemoiselles Ruth Felber (Aarau), Marguerite Geiger (Sion), Marie Jossen (Brigerbad), Ida Noti (Stalden), Regina Schibli (Zurich), Johanna Walter (Grächen), Irène Welschen (Glis)

Et les élèves suivantes passé avec succès leurs examens propédeutiques:

Mesdemoiselles Anne-Marie Bonvin (Chermignon), Lina Bovier (Hérémence), Dominique Bruttin (Sion), Bruna Fantone (Italie), Sœur Rose-Marie Fort (St-Maurice), Mesdemoiselles Josiane Gablioud (Sion), Marie-Claire et Gaby Goubault de Brugères (Bordeaux), Jacqueline Horner (Genève), Madeleine Michelet (Châteauneuf), Thérèse Nanchen (Lens), Mireille Patru (Genève), Renée Pillet (Genève), Géraldine Ravaz (Grône), Anny Rouiller (Martigny), Cécile Reber (Le Bouveret), Rosalie Rey (Montana), Myriam Suoch (Genève) et Cécile Zufferey (Chippis).

Pour clôturer cette première année passée dans la nouvelle maison de Sion, les nouvelles infirmières sont allées visiter la célèbre Maison de la Providence de « Cottolengo », à Turin.

Le 8 juillet s'est ouvert un nouveau cours pour les candidates de langue allemande et le 2 novembre verra l'entrée des élèves de langue française.

\*

### Remise des diplômes à l'Hôpital cantonal de Lausanne

Le 19 juin, a eu lieu la remise des diplômes à 5 infirmiers et 32 infirmières de l'école de l'Hôpital cantonal de Lausanne, par les soins du directeur de l'Hôpital, M. Gafner, en même temps que se réunissaient les membres de l'Association des infirmiers et infirmières de l'Hôpital vaudois.

\*

### Cours de perfectionnement vaudois

La section vaudoise de l'ASID organise un cours de perfectionnement qui aura lieu du 21 au 24 septembre à l'Hôpital cantonal à Lausanne.

\*

### COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGES

Au cours du mois de juillet, 497 uniformes ont été remis aux infirmières appartenant aux détachements de la Croix-Rouge.

Des infirmières rattachées à l'E.S.M. 4 participeront à titre de volontaires, du 10 au 22 octobre, à des cours de répétition d'unités du 3<sup>e</sup> corps d'armée.

\*

### COURS DE SOINS AU FOYER

En juillet, des cours ont eu lieu à Berne (12 cours d'introduction et 1 cours pour monitrices), Holderbank AG (2), Fribourg (1), Château-d'Œx (1), Genève (2), Dietikon (1) et Zurich (5).

\*

### AIDE AUX ENFANTS ATTEINTS DE PARALYSIE D'ORIGINE CEREBRALE

A la suite de l'article de Mme S. Wicki, paru dans notre dernière édition, sur le cours qui a eu lieu à Crêt-Bérard cet été pour les enfants atteints de paralysie d'origine cérébrale et leurs mères, ajoutons que l'on peut obtenir plus de détails sur ces cours et, de façon générale, sur les soins à apporter en de tels cas, aux adresses suivantes:

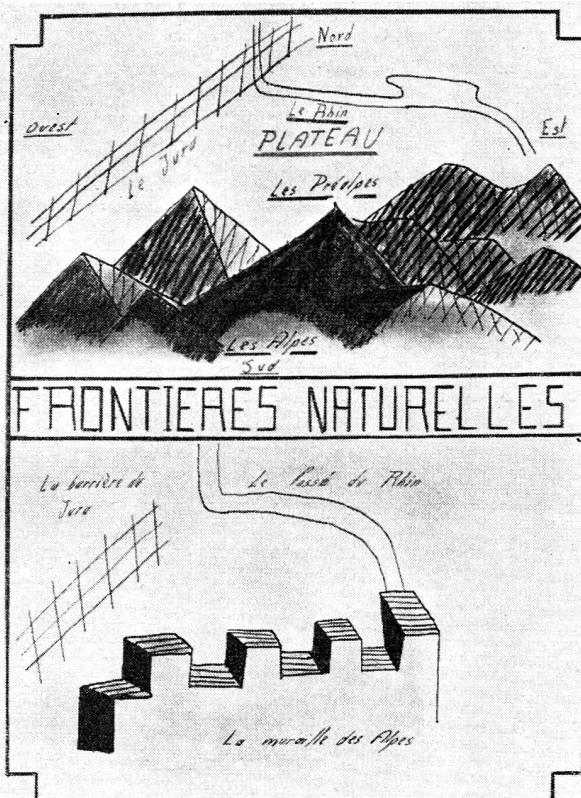
Fribourg: Service social de Pro Infirmis, 1a, rue de l'Hôpital, Fribourg, tél. (037) 2 27 47;

Genève: Service social de Pro Infirmis, 4, rue des Glacis-de-Rive, Genève, tél. (022) 35 09 30 et 36 52 40;

Neuchâtel: Service social de Pro Infirmis, 10, rue de la Collégiale, Neuchâtel, tél. (038) 5 17 22;

Valais: Service social de l'Association valaisanne en faveur des infirmes et des anormaux, Monthey, tél. (025) 4 21 91;

Vaud: Service social de Pro Infirmis, 11, rue Pichard, Lausanne, tél. (021) 23 37 37.



Une amusante image synthétique de la Suisse relevée dans un album de « juniors » genevois destiné à des écoliers américains.



Une classe japonaise vient de recevoir l'album envoyé par l'école de Thierrens. Ils se font photographier à l'intention de leurs petits camarades vaudois.

#### CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

##### Correspondance interscolaire internationale

Signalons, parmi les albums reçus de « juniors » suisses pour être envoyés à des groupes à l'étranger, celui de l'école d'Onex (Genève) et destiné à une classe japonaise. L'imagination des élèves — âgés de 9 à 11 ans — a su s'exprimer de façon charmante dans cet album qui s'ouvre sur un plaisant dessin montrant la Suisse et le Japon se saluant à 7000 km l'un de l'autre et qui contient une suite de pages bien composées montrant Genève, les fermes de ses villages et beaucoup d'autres images de la Suisse.

\*

L'école de Chardonne (Vaud) a envoyé de son côté un album en réponse à celui reçu d'une école américaine et qui mérite d'être signalé. Le texte a été écrit en anglais, et l'album contenait toute une documentation sur l'histoire de la Fête des vignerons et sur les préparatifs faits pour la manifestation de cette année, illustrée avec beaucoup de goût et d'intelligence.

\*

Un bel album, encore, qui nous vient celui-ci de l'école de Gumevens (Fribourg) et qui s'ouvre sur l'image d'une belle sonnaille! Les « juniors » de Gumevens présentent à des camarades encore inconnus leur village des rives du lac d'Ogoz, ses paysages, ses pâtures, ses fromages, sans oublier Bulle ni Gruyère. Leur album est allé apporter à des écoliers nippons ces images d'une belle vallée de Fribourg.

\*

##### Dans une école genevoise...

Une école primaire de jeunes filles à Genève, nous envoie son rapport d'activité croix-rouge. Le gentil bilan! L'école s'occupe toujours d'un filleul de France auquel s'est intéressée voilà bien des années. Les volées se sont succédées, petit filleul est devenu grand. Il vient de passer son « bac », grâce à l'aide de tant et tant de fillettes qui, année après année, l'ont aidé. N'est-ce pas un bien joli conte qu'on dirait de féé? Et, puisque ce filleul, aujourd'hui, n'a plus besoin de leur aide, c'est un autre petit filleul qui va se voir adopté dès l'automne par les écolières de la rue de Neuchâtel.

Mais leur activité ne s'est pas bornée à cela. Elles se sont occupées, depuis plusieurs années aussi, d'une petite infirme genevoise auquel les traitements ont fait si grand bien qu'elle va, bientôt, pouvoir marcher seule. Elles ont organisé à Noël une matinée et un bon goûter pour les grand-mères d'une infirmerie, souscrit déjà un parrainage-lit entier pour un enfant suisse et s'apprêtent à terminer leur deuxième parrainage. Sans oublier les collectes et les envois de vêtements, chaussettes, etc. pour les sinistrés...

Nous avons reçu ce rapport. Je pense à tous ces autres groupes de « juniors » qui ont travaillé aussi, dans tant d'autres écoles, du même cœur, avec le même et joyeux désir de servir. Comment ne pas penser à cette autre école genevoise qui a permis elle aussi, à un autre petit filleul français de passer son « bac » quelque part en Lorraine, cet été aussi, et dont l'élan ne s'est pas démenti depuis tant d'années. Et à tant d'autres...

\*

#### SECOURS AUX ENFANTS

Le Comité central a approuvé, dans sa séance des 29/30 juin, le budget du secours aux enfants pour le 2<sup>e</sup> semestre 1955.

\*

##### Création de parrainages collectifs pour la Grèce

Dans sa séance du 30 juin, le comité central de la Croix-Rouge suisse, donnant suite à la suggestion de la commission du secours aux enfants, a décidé d'instaurer des parrainages collectifs pour la Grèce de façon à permettre de venir en aide aux enfants de ce pays dont la situation demeure précaire.

#### LES COURS DE FORMATION POUR INFIRMIERES D'HYGIENE SOCIALE

Les cours organisés par la section genevoise de la Croix-Rouge suisse et l'Ecole d'Etudes sociales sont destinés aux infirmières diplômées. Il nous a paru intéressant de compléter l'article paru ici en donnant quelques détails sur le programme du cours qui a eu lieu l'hiver dernier.

##### Hygiène maternelle et infantile

Cette partie du cours embrasse l'hygiène maternelle et infantile dans le cadre de l'hygiène publique: hygiène pré- et postnatale, hygiène du nourrisson, prophylaxie, éducation sanitaire. Elle aborde également les problèmes posés par l'hérédité et l'avortement. Elle traite ensuite de la psychologie de l'enfant: étapes du développement mental, de l'évolution affective, du rôle des centres psycho-éducatifs. Des visites d'une pouponnière, du Bureau d'aide et de conseil aux futures mères, d'une consultation pour nourrissons et de différents foyers complétaient cette partie du programme.

##### L'enfant et l'adolescent

Les élèves étudient l'hygiène de l'âge scolaire au point de vue prophylactique et éducatif, ainsi que le problème des jeunes infirmes et de leur réadaptation. Le cours de psychologie aborde le développement de l'enfant dans un milieu asocial et les problèmes posés

#### Nos parrainages d'enfants étrangers

A la fin du premier semestre, le secours aux enfants comptait 1939 parrainages individuels et 688 parrainages collectifs souscrits en faveur d'enfants réfugiés en Allemagne et en Autriche, soit un total de 2627, ainsi que 112 parrainages en faveur des enfants allemands et 189 pour les enfants autrichiens. L'aide aux enfants malades soignés dans des préventoriums en Suisse ou à l'étranger est soutenue par 590 parrainages. Le Rayon de soleil de Pomeyrol, à Saint-Etienne du Grès (Bouches du Rhône) bénéficie toujours de 36 parrainages tandis que 38 autres permettent d'aider diverses œuvres en faveur des enfants français.

\*

#### Nos parrainages d'enfants suisses

Les parrainages destinés à donner des lits aux enfants suisses sont au nombre de 2355. On ne peut que se réjouir de l'accueil rencontré par ces parrainages nationaux et souhaiter les voir continuer à progresser. Les expériences faites au cours de leur première année nous ont montré combien les besoins sont encore grands et combien d'enfants de chez nous, et particulièrement dans les régions montagneuses, vivent encore dans des conditions voisines de la misère et contraires à l'hygiène. Les lits que la Croix-Rouge suisse a pu remettre déjà à des centaines d'enfants répondent à un besoin aussi absolu que pressant, des milliers d'autres cas appellent eux aussi une aide.

\*

#### CENTRALE DU MATERIEL

Du 16 juin au 14 juillet, les expéditions suivantes ont été faites:

**Parrainages d'enfants suisses.** — 100 lits complets et literie supplémentaire (5100 kg pour une valeur de fr. 35 000.—).



Et les juniors de Thierrens font de même, groupés autour de l'album qu'ils ont reçu du Japon en réponse au leur.

(Photo Henri Thonney, Lausanne)

**Parrainages d'enfants réfugiés en Allemagne.** — Croix-Rouge allemande à Berlin: vêtements, souliers, machines à coudre (471 kg, 6161 fr.); à Francfort, Hanovre, Hambourg, Kiel, Munich et Stuttgart: vêtements, souliers, étoffe, machines à coudre, médicaments, etc. (11 676 kg, 63 133 fr.).

**Parrainages d'enfants réfugiés en Autriche.** — District de Graz: 2200 m de draps (870 kg, 6344 fr.).

\*

#### SECOURS EN SUISSE

##### Camps de travail pour paralysés

Le Comité central a approuvé la remise d'une contribution de 1000 fr. à l'« Association suisse des paralysés » en faveur de ses camps de travail de Crêt-Bérard et de Baldern (cf. notre édition du 15 juillet 1955).

\*

#### SECOURS A L'ETRANGER

##### Medicaments pour la Corée du Nord

Le Conseil fédéral a affecté une somme de 100 000 francs à l'achat de médicaments pour la Corée du Nord. La Croix-Rouge suisse a été chargée de cette mission.

\*

##### Sinistrés autrichiens

La Croix-Rouge suisse a pu verser en juillet les dernières sommes attribuées à des familles sinistrées du Vorarlberg ayant perdu, lors des avalanches de 1954, leur père ou leur soutien. Cette action de secours est ainsi terminée. Une somme de 13 000 francs a été attribuée, sur le fond réuni pour les victimes des inondations autrichiennes, aux mères de famille sinistrées dont l'état de santé nécessite une cure dans un établissement hospitalier.

\*

##### Gratitude néerlandaise

Une manifestation de reconnaissance envers tous ceux qui sont venus en aide aux victimes des inondations aux Pays-Bas a eu lieu à La Haye lors de la réunion, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet, de la commission de coordination des secours. La Croix-Rouge suisse avait demandé à M. A.-L. Tauber, consul de Suisse à Rotterdam, de l'y représenter. Malgré l'énorme travail effectué, il faudra attendre encore dix ans et plus avant de pouvoir rendre au pays dévasté sa prospérité d'antan.

## ENTRAIDE INTERNATIONALE

### Du plasma pour le Liban

En réponse à un appel extrêmement urgent de la Croix-Rouge libanaise, la Ligue a envoyé à Beyrouth par voie aérienne deux litres de plasma sanguin anti-hémophile irradié. 150 cm<sup>3</sup> de ce plasma spécial ont pu être trouvés en Suisse, le reste de la demande a été envoyé par avion de Los Angeles, ville où se trouve le seul laboratoire préparant cette substance utilisée pour les personnes atteintes d'hémophilie.

\*

## CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

### EDOUARD CHAPUISAT 1874 - 1955

#### Membre du Comité international de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge suisse a appris avec une vive peine le décès subit, le 5 juillet, de M. Edouard Chapuisat, membre depuis 1938 du C. I. C. R. et ancien directeur du Journal de Genève. Homme aussi modeste que capable, d'une extrême courtoisie et d'une constante bienveillance, M. Edouard Chapuisat, qui joua un rôle en vue dans la République genevoise, participa activement aux activités du C. I. C. R. pour lequel il accomplit de nombreuses missions pendant la seconde guerre mondiale. Il donna également une grande impulsion aux services d'information du public du travail de la Croix-Rouge. Nous présentons à Madame Chapuisat et à ses enfants et petits-enfants l'assurance de notre profonde sympathie.

\*

## CONVENTIONS DE GENEVE

### Les Etats-Unis ont ratifié les conventions de 1949

Le président Eisenhower a signé le 14 juillet l'acte de ratification des quatre Conventions de Genève de 1949. Le nombre des Etats qui ont ratifié ces conventions s'élève actuellement à 48, sur 61 pays signataires.

\*

### Reconnaissance de la Croix-Rouge de la République de Corée

Le Comité international a reconnu officiellement, le 26 mai, la Croix-Rouge de la République coréenne, constituée depuis le 16 mars 1947. La jeune société est placée sous la présidence d'honneur de S. Exc. le Président de la République, et présidée par M. Chang Whan Sohn. Son siège est à Séoul.

\*

### Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge

La session ordinaire du Comité exécutif de la Ligue aura lieu à Genève du 28 septembre au 1<sup>er</sup> octobre. La Croix-Rouge suisse prendra part à cette réunion ainsi qu'à celle de différentes commissions (Croix-Rouge de la Jeunesse, Hygiène et Protection de la population civile, notamment).

\*

## SAUVEGAGE

### La 70<sup>e</sup> fête de sauvetage du Lac Léman

Le 31 juillet a eu lieu la 70<sup>e</sup> fête de la Société internationale de sauvetage du lac Léman, organisée par la section française d'Evian, et sous la présidence de M. W. Herren, de Genève, président central. Rameries, concours de plongée au mannequin et de soins aux noyés ont

été disputés par de nombreuses sections. Les prix d'entraînement au sauvetage (prix René Bartholoni) ont été remportés par les sections de Genève, 1<sup>re</sup>, Saint-Gingolph, 2<sup>e</sup>, La Belotte, 3<sup>e</sup>, Nyon, 4<sup>e</sup>, et Bret-Lucem, 1<sup>er</sup> accessit. Le régiment des sapeurs-pompiers de Paris avait délégué à cette manifestation une équipe d'hommes-grenouilles et un hélicoptère, qui firent de magnifiques démonstrations de sauvetage lacustre, et sub-lacustre.

Treize cas de sauvetage accomplis en 1954 - 1955 ont reçu, au cours de la séance officielle, les récompenses méritées, ce sont:

Médaille de bronze et Médaille au courage du général Guisan: M. Xavier Bechtiger (St-Gall) sauvetage d'un enfant à Versoix, et M. Marcel Ecuyer (Les Croisettes-sous-Lausanne), secours à deux naufragées à Clarens;

Lettres de vives félicitations: M. Félix Ruffin, 82 ans (Amphion), sauvetage d'un enfant, et Mme Micheline Hasche (Thonon), secours à un homme ayant coulé par 2 m de fond;

Lettres de vives félicitations et Prix de jeunes sauveteurs: Claude Faley, 11 ans (Rolle) et Claude Fehlmann, 10 ans (Morges), secours à des enfants;

Lettres de félicitations: MM. Otto Rost van Tonningen (La Haye), Pierre Mingard (Clarens) et Section de sauvetage de Clarens, secours à deux naufragées; M. Henri Bujard (Lutry), secours à un enfant; MM. Robert et Alain Kocher (Nyon), secours à un dériveur; M. Marcel Durgnat (Territet), secours à un jeune homme; MM. Jean Dupuis, Gérard Dupuis, Marcel Condevaux, Albert Portier et Pierre Vilette (Anthy), secours à une vedette; Michel Borlat, 13 ans (Villeneuve), secours à un jeune garçon; équipage du bateau « Lausanne », secours à un dériveur; caporal garde-pêche Georges Badel (Allaman) et, lettre de remerciement, M. Eric Nicole (Lausanne), secours à un voilier.

### Une décision de la Croix-Rouge suisse et de la Société suisse de sauvetage

### POUR LA FORMATION DE JEUNES SAUVETEURS

Nos lecteurs ont pu lire dans notre revue, l'an dernier, une série d'articles consacrés au sauvetage en Suisse et à l'organisation des principales associations de sauveteurs tant en montagne que sur nos lacs et nos rivières<sup>1</sup>. Nous avions marqué, dans ces articles, combien le secourisme tant alpestre que lacustre était proche des buts que poursuivent la Croix-Rouge suisse et ses sociétés auxiliaires, l'Alliance suisse des sapeurs-pompiers notamment. Et nous souhaitions qu'un lien toujours plus étroit et une collaboration toujours plus effective unissent à l'avenir tous ceux qui coopèrent à cette œuvre commune.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aujourd'hui qu'un nouveau pas a été fait en vue de cette col-



Le service d'alarme sur le lac bénéficie de la collaboration de la météorologie de l'aéroport de Cointrin et d'un service téléphonique lausannois ad hoc ce qui facilite beaucoup actuellement les opérations de sauvetage, et permet souvent de les prévenir!

\*

### LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

La Ligue vaudoise contre la tuberculose, qui célébrera son 50<sup>e</sup> anniversaire l'an prochain, s'est réunie à Leysin le 23 juin sous la présidence du docteur Paul Rochat. Celui-ci a rappelé notamment les principales réalisations de l'année écoulée: inauguration du Pavillon de la Côte, agrandissement de La Clairière à Saint-Légier, rénovation de l'Abbaye à Leysin. L'ancien sanatorium des Oisillons, à Morges, devenu superflu, a été cédé à l'Office romand d'intégration professionnelle qui y établira un centre de triage pour les candidats à la réadaptation professionnelle en même temps qu'un home pour handicapés physiques, l'ancien bâtiment sera doublé d'un atelier moderne. Les délégués entendent une conférence du docteur Gilbert de Rham sur L'évolution de la chirurgie pulmonaire.

\*

### L'EPIDEMIE DE GRIPPE DE L'HIVER DERNIER

Les renseignements recueillis par l'Organisation mondiale de la santé sur l'épidémie de grippe de l'hiver dernier montrent que celle-ci fut bénigne et ne causa

laboration entre la Société de sauvetage et la Croix-Rouge suisse. La Société suisse de sauvetage et la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse délivreront en effet conjointement, dorénavant, les certificats remis aux jeunes qui ont suivi un cours de sauvetage aquatique et passé avec succès son examen final.

La Croix-Rouge suisse de la Jeunesse est particulièrement heureuse de cette décision. Elle voit là un moyen vivant, personnel et concret pour notre jeunesse de réaliser l'idéal humanitaire de la Croix-Rouge et souhaite que tous les « juniors » à qui ce sera possible puissent suivre à l'avenir les cours de sauvetage de la Société suisse.

Dans notre pays, où les sports nautiques prennent une importance toujours croissante, l'enseignement de la natation se généralise fort heureusement dans les écoles. Mais les accidents demeurent nombreux. C'est pourquoi l'enseignement de la natation de sauvetage prend, lui aussi, une importance chaque an plus grande. La bonne volonté et le courage ne suffisent pas pour apporter une aide efficace à son prochain en danger sans s'exposer inutilement soi-même. Il est nécessaire pour cela de posséder des connaissances précises et d'avoir subi un minimum d'entraînement. Savoir nager, c'est bien. Etre à même de sauver son prochain, c'est mieux. Nous tiendrons sous peu nos lecteurs au courant de l'organisation et de la diffusion des cours de natation de sauvetage pour les jeunes en Suisse.

<sup>1</sup> Cf. « La Croix-Rouge suisse », 15 juillet 1954, La société de sauvetage du lac Léman; id. 1<sup>er</sup> septembre 1954, La société suisse de sauvetage et la Garde aérienne suisse de sauvetage; id. 1<sup>er</sup> décembre 1954, Le sauvetage en montagne et le Club alpin suisse.

que relativement peu de décès. Elle ressemble à celles qui se succèdent assez régulièrement à intervalles de deux ou trois ans depuis la grande épidémie de 1918 qui fit 15 à 20 millions de victimes. Le virus « B » a été responsable de la plupart des cas enregistrés en Suisse pendant l'hiver 1954 - 1955, le maximum de cas a été enregistré dans la semaine du 12 au 19 mars.

\*

### APRES UNE EPIDEMIE DE TYPHUS AU TOGGENBOURG

L'institut de bactériologie de Saint-Gall a donné des renseignements sur la petite épidémie de typhus qui a frappé, entre la mi-mai et la mi-juin, huit enfants et deux adultes dans la région de Lichtensteig-Wattwil. Les malades, grâce aux méthodes modernes de traitement, ont été rapidement guéris. On a pu déceler l'origine de cette petite épidémie, c'est une source alimentant une fontaine, proche de l'école, qui avait été infectée. La prise d'eau a été rendue inutilisable et aucun nouveau cas n'a été constaté depuis lors.

\*

### PHILATELIE CROIX-ROUGE

#### Afghanistan

Pour célébrer la reconnaissance de la société du Croissant-Rouge afghan par le Comité international et son admission dans la Ligue, le Gouvernement de l'Afghanistan a émis un timbre portant l'emblème du croissant rouge. C'est le 4<sup>e</sup> timbre « Croissant Rouge » émis par ce pays, les 3 premiers étant sortis en mai 1953.

\*

#### Colombie

La Colombie a émis au bénéfice de sa Croix-Rouge un timbre supplémentaire commémorant le III<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint Pedro Claver.

1955 5 centavos lilas-rose et rouge

\*

#### France

Le 13 juin, six nouveaux timbres de la série des « Hommes célèbres » ont été émis. Le produit des surtaxes de ces timbres est destiné à la Croix-Rouge française, qui l'affecte au fonctionnement de ses services d'urgence:

1955 Fr. 12 + Fr. 5, Philippe-Auguste, 1135 - 1223, violet  
Fr. 15 + Fr. 6, F. de Malherbe, 1555 - 1628, bleu foncé  
Fr. 18 + Fr. 7, Vauban, 1633 - 1707, vert  
Fr. 25 + Fr. 8, Vergennes, 1717 - 1787, gris-violet foncé  
Fr. 30 + Fr. 9, Laplace, 1749 - 1827, brun-carmen  
Fr. 50 + Fr. 15, A. Renoir, 1841 - 1919, bleu-vert.

En plus de la parution annuelle de 2 timbres « croix-rouge » proprement dits, les Postes françaises émettent chaque année en effet un timbre pour la « Journée du timbre » et six valeurs de la série « Hommes célèbres », dont la surtaxe est destinée à la Croix-Rouge française. Ce sont donc 9 timbres qui sont émis chaque année au bénéfice de la Croix-Rouge française.

\*

#### Sarre

Comme chaque année, la Sarre a émis un nouveau timbre Croix-Rouge:

Fr. 15 + Fr. 5, rouge et noir, nourse avec un enfant.

## LES CONSEILS DU FOYER

Voici qu'à pas menus, mais sûrs, l'automne nous arrive, et avec lui les nettoyages de saison, et les remises en état, et même à neuf, des meubles et des objets dont nous nous servons journellement.

### Pour décapier un meuble

La mode est aux bois naturels. Si l'on ne veut pas avoir recours à l'ébéniste, on peut, avec un peu de patience, décapier soi-même un meuble teinté ou peint. C'est une opération assez délicate: aussi vaut-il mieux s'installer dans une cour ou dans une cuisine, et surtout attention de protéger vos vêtements et vos mains car la solution dont nous allons vous parler est très forte; mais qui veut la fin veut les moyens!

Faites fondre dans de l'eau bouillante du carbonate de potasse de façon à obtenir une solution concentrée. Mettez cette solution chaude dans un grand baquet et frottez le meuble avec une brosse de chiendent jusqu'à ce que le bois soit dégagé de toutes ses couches de peinture. Lorsqu'il sera bien sec, frottez le bois au papier de verre très fin.

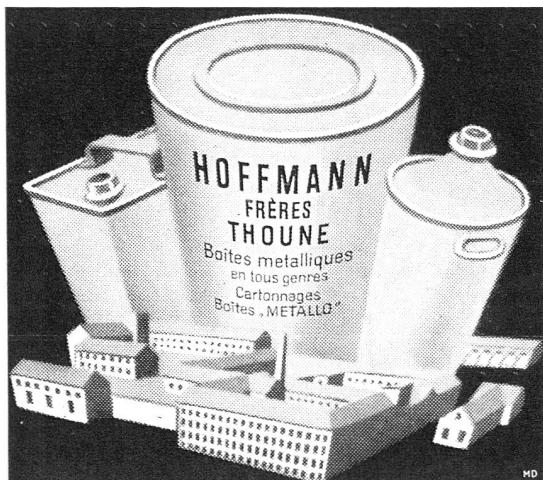
La marque



est la garantie  
pour des qualités  
supérieures en  
**linge de maison,  
linge de table et  
linge de cuisine**  
au mètre  
et confectionné

## TISSAGE WETZIKON S.A.

Tissage de toile Usines à Wetzikon et Baeretswil  
Bureau de vente: Zurich, Brandschenkestrasse 45



Pour décapier un meuble ciré, frottez avec de l'ammoniaque pur et une brosse, en ayant soin de vous mettre dehors ou près d'une fenêtre ouverte. Rincez à l'eau froide et laissez sécher deux ou trois jours.

### Pour dévernir

Si vous désirez retrouver le bois naturel d'un meuble vernis, vous le dévernirez de la manière suivante: mettre dans un récipient un demi-verre d'essence de térébenthine, autant d'alcool à brûler et autant d'ammoniaque. Faire chauffer ce mélange au bainmarie très chaud. Mais attention, ne laissez pas la casserole sur le feu, mettez-vous au contraire très loin, car le liquide est inflammable. Appliquer ce produit chaud avec un chiffon et le laisser dix minutes sur le vernis. Puis râcler le vernis avec un couteau dans le sens du bois et frotter pour finir au papier de verre.

Par contre, n'essayez pas de remettre à neuf vous-même un meuble dont le vernis est abîmé; cette opération très délicate ne peut être exécutée que par des gens de métier.

On entretient les meubles vernis en les frottant tout doucement avec un chiffon très doux (usagé) de soie ou de laine. S'il y a une tache, essayez de l'enlever avec un linge mouillé et un peu de savon, puis essuyez très vite.

Il existe aussi dans le commerce un vernis transparent que l'on peut appliquer facilement sur les meubles vernis et qui évite à ceux-ci les taches, ce vernis résiste à l'eau et à la chaleur.

### Entretien des tables cirées

Les maîtresses de maison qui ont adopté la mode des couverts mis sur le bois de la table, sans nappe, ont beaucoup de peine à conserver le dessus net. Pour cela, l'encaustique ordinaire doit être éclaircie d'un peu d'essence de térébenthine à laquelle on ajoute quelque gouttes de jus de citron et, si la table est très foncée, une goutte d'encre noire. Frottez la table tous les jours, et après chaque repas, avec un linge de laine. Germ. S.

**Paul Buhré**  
**ALARM**  
**rappelle**  
**et réveille**

**ETANCHE**

PAUL BUHRÉ S.A. LE LOCLE  
500 Prix d'Observatoire  
fondée en 1815

LA FABRIQUE INDIQUE VOLONTIERS LES ADRESSES DE SES CONCESSIONNAIRES

Un guichet indique l'heure du réveil  
(Système breveté)

## Tissage de Sirnach

tissus de coton fantaisie  
pour tous usages

## Sirnach

tissage de coton fantaisie  
teinturerie  
blanchissage  
finissage